

COPIE

Service des eaux de Val-d'Illiez
Monsieur Alexandre JANSEN
Route des Crosets 2
1873 Val-d'Illiez



Entreprise N° : 33210/16775

Sion, le 14 juin 2024

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 24-VS-20907

V 1



N° d'échantillon : 24-72770

ADRESSE(S)

Déposé par : Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez
Personne responsable : Monsieur Alexandre JANSEN, Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Service des eaux de Val-d'Illiez
Prélèvement du : 05.06.2024 à 09h00
Date arrivée : 06.06.2024
Effectué par : Monsieur Pascal FELLAY

DESCRIPTION

Dénomination spécifique : Eau potable dans le réseau de distribution
Secteur : 1314 - AU (POMMAT)
Lieu de prélèvement : 18 - Arrivée au réservoir de Courtaraye



RÉSULTATS D'ANALYSES

VS-Chimie

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VS-0399-MOP	Aluminium	< 1.0 µg/L	max. 200.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Chrome	2.0 µg/L	max. 50.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Manganèse	< 0.2 µg/L	max. 50.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Fer	< 0.02 mg/L	max. 0.20 mg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Cobalt	< 0.1 µg/L		
VS-0399-MOP	Nickel	< 0.2 µg/L	max. 20.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Cuivre	< 0.2 µg/L	max. 1000.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Zinc	< 1.0 µg/L	max. 5000.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Arsenic	< 0.2 µg/L	max. 10.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Sélénium	< 0.2 µg/L	max. 10.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Argent	< 0.2 µg/L	max. 100.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Cadmium	< 0.1 µg/L	max. 3.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Antimoine	< 0.2 µg/L	max. 5.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Barium	9.4 µg/L		
VS-0399-MOP	Mercure	< 0.02 µg/L	max. 1.00 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Plomb	< 0.1 µg/L	max. 10.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Uranium	< 0.1 µg/L	max. 30.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Bore *	2.4 µg/L	max. 1000.0 µg/L	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale; M: Valeur directive

* : Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Émoluments : 241.40 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Yann Sirisin
Inspecteur des eaux potables et des piscines
Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Original à : Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez
Copie(s) à : Service des eaux de Val-d'Illiez, Monsieur Pascal FELLAY, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

